

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	22	27
Quorum :		14

Séance du 25 septembre 2025

N°25-09-35

Date de la convocation
17 Septembre 2025**L'an deux mil vingt-cinq
et le vingt-cinq septembre**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, maire,
Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M. Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M. André MOLLE, adjoints,
Mme Pamela MARODON, M. Denis SALANON, conseillers municipaux délégués,
Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON, conseillers municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY,
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à M. André MOLLE,
Mme Emilie MASSARDIER qui a donné pouvoir à M. David CHAUDIER,
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER.

Absents excusés sans pouvoir

Néant

M. David CHAUDIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Acquisition foncière – terrain parcelle AD0075 (rue du centre) – projet résidence pour personnes âgées autonomes (ex friche Cheynet)

Monsieur le maire fait part de la nécessité de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée AD0075, d'une superficie de 127m², située rue du Centre. Il ajoute que cette parcelle jouxte le terrain racheté par la commune par délibération n°17-03-13 du conseil municipal du 30 juin 2017, dont l'objet était l'acquisition du tènement industriel de l'ancienne entreprise Cheynet.

AR Prefecture

043-214302051-20250925-25_09_35-DE
Reçu le 01/10/2025
Publié le 01/10/2025

Il s'agit ici, d'augmenter la réserve foncière au bénéfice du projet de résidence pour personnes âgées autonomes, sur le site de l'ancienne friche CHEYNET.

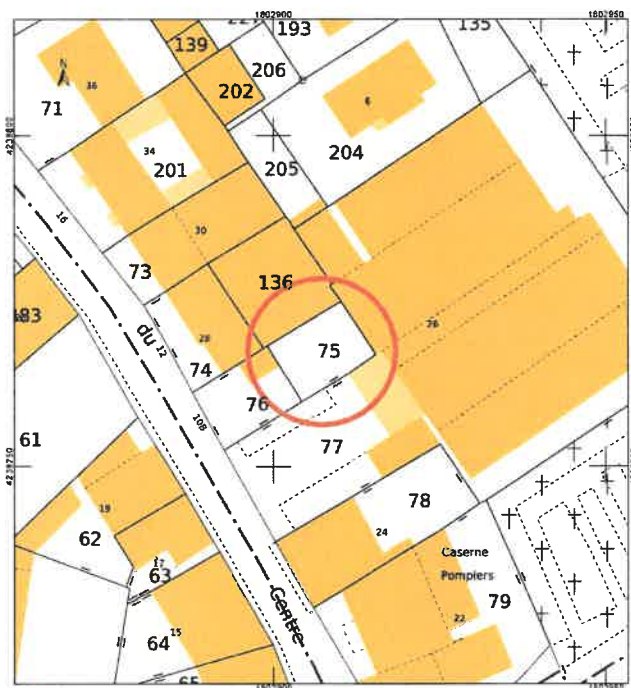
Le prix négocié avec le propriétaire actuel pour cette acquisition est de 6 000.00 €, hors frais de notaires restant à la charge de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'APPROUVER l'acquisition, pour la somme de 6 000.00 € de la parcelle cadastrée AD0075 d'une surface de 127 m², située rue du Centre, dans le cadre du projet d'aménagement de résidence pour personnes âgées autonomes.

DE DONNER POUVOIR à monsieur le maire ou en cas d'empêchement, à madame Odile PRADIER, 1^{ère} adjointe, de signer l'acte de notoriété d'acquisition de cette parcelle.

DE SIGNER tous les documents nécessaires.



Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint-Just-Malmont, le 25 septembre 2025

Le maire,
M. Frédéric GIRODET



Le secrétaire de séance
M. David CHAUDIER

AR Prefecture

043-214302051-20250925-25_09_35-DE
Reçu le 01/10/2025
Publié le 01/10/2025